

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session d'ajournement du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue 17 mars 2008, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Julie Dubois
Julien Dufour
Martial Hovington
Patrice Imbeault
Jacques Morris
Michel St-Laurent

Est absent : M. Francis Bouchard, maire

Est également présente : Madame la directrice générale
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dossiers d'urbanisme :
 - M. Paul Lessard
 - Mme Marie Hovington
 - M. Jean-Paul Imbeault
4. Résolution d'appui pour d'un projet à la MRC dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier présenté par l'association du lac Gobeil;
5. Jugement de la Cour d'appel du Québec;
6. Résolution, convention de gestion, Archéo-Topo;
7. Panneaux de signalisation - INFO CRIME;
8. Varia;
9. Période de questions;
10. Fermeture de la session.

En l'absence de M. le maire, Francis Bouchard, Madame la pro-maire, Julie Dubois agira comme présidente d'assemblée.

Ouverture de la session et vérification du quorum

Madame la pro-maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

08-03-0065 Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et déposé à cette session d'ajournement.

08-03-0066 Résolution - Dossier de M. Paul Lessard

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment a eu des discussions avec M. Paul Lessard pour la construction d'un garage conforme à la réglementation de la Municipalité et du plan de zonage;

ATTENDU QUE M. Lessard a pris comme engagement que le conteneur sera enlevé pour le 24 juin 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes abroge l'ensemble des résolutions dans ce dossier.

08-03-0067 Résolution - dossier Mme Marie Hovington

ATTENDU QUE M. Patrice Noël, inspecteur en bâtiment, a présenté l'état d'avancement de ce dossier aux membres du conseil municipal suite aux consultations avec le conseiller juridique de la Municipalité;

ATTENDU QUE nous avons été avisé par le conseiller juridique de Mme Hovington que nous devons communiquer uniquement qu'avec ce dernier dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'inspecteur de la Municipalité des Bergeronnes, M. Patrice Noël poursuivre les négociations dans ce dossier avec les deux (2) avocats.

08-03-0068 Résolution - dossier M. Jean-Paul Imbeault

ATTENDU QUE la Municipalité a informé M. Imbeault, par voie de résolution numéro 08-03-0058, que la demande d'achat d'une partie du chemin verbalisé tenant lieu au cadastre 43-B-3 / 47-A-7 avait été accepté avec un avis public d'affichage;

ATTENDU QUE M. Imbeault a dernièrement informé la Municipalité de mettre un terme à ses pourparlers et à cette possibilité de transaction;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE mettre un terme à cette transaction.

08-03-0069 Résolution d'appui au projet présenté dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier par le Lac Gobeil

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles a instauré un Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, les municipalités sont appelées à appuyer les projets qui leur seront soumis par les intervenants du milieu;

ATTENDU QUE l'association des résidents du lac Gobeil a déposé un projet « Mise en valeur des ressources du Lac Gobeil »;

PAR CONSÉQUENT

IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR le conseiller M. Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil de la Municipalité des Bergeronnes appuie le projet déposé par l'Association des résidents du lac Gobeil.

08-03-0070 Résolution - convention de gestion avec Archéo-Topo

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes a rencontré l'organisme ARCHÉ-TOPO pour analyser les clauses de la convention de gestion intervenue entre les deux (2) parties;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette rencontre, les membres du conseil d'administration d'Archéo-Topo demandent de modifier les clauses 5 concernant la durée de la convention et la clause 6 traitant de la résiliation du bail;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité des Bergeronnes procède à un changement à la clause 5 de la convention en acceptant de modifier la durée de la convention de façon à respecter la venue d'une nouvelle exposition qui sera sur place pour un terme de trois (3) ans, donc la date de fin à la convention de gestion sera le 31 décembre 2010;

QUE suite à une consultation juridique, la Municipalité conserve la clause 6 à l'entente de gestion mais que celle-ci soit appliquée uniquement s'il existe un motif sérieux, déjà établi dans la convention, pour enclencher un tel processus;

QUE la clause 6 soit modifiée comme suit :

« Après un préavis écrit de trente (30) jours, si l'une des parties ne respecte toujours pas les obligations prévues dans la présente convention et qui avaient été dénoncées au préalable, l'autre partie peut résilier unilatéralement la présente convention moyennant un second préavis écrit de soixante (60) jours.

Ces avis devront être transmis par courrier recommandé. »

08-03-0071 Résolution - achat de panneaux de signalisation INFO-CRIME

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR LE conseiller Patrice Imbeault
EST RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité achète deux (2) panneaux de signalisation INFO-CRIME au coût de cinquante (50.00\$) plus l'installation;

VARIA

08-03-0072 Résolution - éclairage de rue

ATTENDU QUE suite à une consultation juridique, ces derniers suggèrent de préciser les lieux où les soumissions ont été expédiées pour le contrat d'éclairage de rues;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR LE conseiller Michel St-Laurent
EST RÉSOLU UNANIMEMENT

De bonifier la résolution no. 08-02-0026 en précisant que le secteur BEST est associé aux municipalités suivantes soient; Tadoussac, Les Bergeronnes, Sacré-Cœur et Les Escoumins.

08-03-0073 Résolution - confirmation d'engagement pour le camping Bon-Désir auprès du Réseau d'investissement social du Québec et du Chantier d'économie sociale du Québec

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une correspondance de la Corporation touristique des Bergeronnes, gestionnaire du camping Bon-Désir, pour endosser la garantie en cas d'insolvabilité de la Corporation touristique auprès des deux (2) organismes mentionnés ci-haut;

ATTENDU QUE les prêteurs exigent une réponse dans un délai concis de la part de la Municipalité pour accepter l'endossement;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR LE conseiller Michel St-Laurent
EST RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité se porte garante auprès du Réseau d'investissement social du Québec et du Chantier d'économie sociale du Québec conditionnellement à une rencontre d'échange sur la situation financière du projet de modernisation du Camping Bon-Désir;

QUE la rencontre soit prévue pour le mercredi, 26 mars 2008 à 19heure.

08-03-0074 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
QUE l'assemblée soit et est levée à 20h28

QUE l'assemblée soit et est levée à 20h45

Julie Dubois
Pro-maire

Myriam Lessard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière